

Motion de MM. Jean-Louis Fazio, Roberto Broggin, Mmes Hélène Ecuyer et Fatiha Eberle: «Modérons la vitesse à la rue Voltaire».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 12 septembre 2002)

MOTION

Considérant le nombre de cas d'excès de vitesse et d'accidents intervenant le long de la rue Voltaire, entre la place Isaac-Mercier et le carrefour de la rue de Lyon et de la rue des Délices,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de tout mettre en œuvre afin que l'autorité cantonale responsable de la circulation prenne les mesures adéquates (ralentissement du trafic, élargissement des trottoirs) pour sécuriser la rue Voltaire.